

## 2024-07-07 Bassin de Lacq : le comité de suivi concernant le projet E-CHO d'Elyse Energy officiellement installé



Animé par Diane Beucard, le comité de suivi du projet E-CHO d'Elyse Energy s'est réuni pour la première fois, à Pardies, mardi 2 juillet. © Crédit photo : Hervé Pouyau

Par Hervé Pouyau

Publié le 07/07/2024 à 15h20.

Mis à jour le 07/07/2024 à 15h27.

**Un comité de suivi composé de 45 membres a été installé, mardi 2 juillet, à la salle des fêtes de Pardies, dans le cadre de la concertation continue autour du projet E-CHO, reposant sur la production d'hydrogène, d'e-éthanol et d'e-kérosène, répartie sur trois sites du bassin de Lacq**

Dans le cadre de la concertation continue autour du projet E-CHO, reposant sur la production d'hydrogène, d'e-éthanol et d'e-kérosène, répartie sur trois sites du bassin de Lacq, un comité de suivi a été installé mardi 2 juillet, à la salle des fêtes de Pardies.

« Nous avons défini son fonctionnement, son rôle, les sujets abordés et lancé les expertises pour vérifier le travail produit par les bureaux d'études d'Elyse Énergie (porteur du projet représenté par Mathieu Hoyer) », explique Diane Beucard, de l'agence Neorama, chargée d'animer ce comité placé sous le contrôle de la Commission nationale du débat public (CNDP).



Mathieu Hoyer (en blanc) représentait Elyse Energie, porteur du projet.  
Hervé Pouyau

## Quatre collègues

Quatre collègues issus des associations et riverains, des représentants du monde socio-économique, des établissements publics et organismes de recherche et des élus composent ce comité. Soit 45 membres, accueillis à l'entrée de la salle par des opposants qui dénoncent la consommation en eau et en bois du projet. Un sujet et d'autres encore relevés par la concertation préalable, dont l'examen fait partie des enjeux du comité de suivi.

À la lueur des échanges de cette première réunion plusieurs points sont effectivement à réexaminer. À l'image « du procédé lui-même [...] dont il est important de discuter », lance le scientifique Henri Pépin. Patrice Laurent, maire de Mourenx, n'y voit pas d'intérêt, car, selon lui, le montant du projet (2 milliards d'euros), garantit à lui seul sa crédibilité.

« Des projets à 2 milliards qui se plantent ça existe », répond Peppino Terpolilli, également scientifique. « Il n'y a pas de bons et mauvais thèmes », tranche Diane Beucard, n'excluant pas le sujet.



Des scientifiques et représentants d'associations ont fait part de leur défiance à l'égard de la faisabilité du projet.  
Hervé Pouyau

Autres points de défiance qui feront l'objet d'expertises : la disponibilité de la ressource en biomasse et l'impact carbone global du projet. « Une charte de non conflit d'intérêts doit être inscrite dans les critères de choix des experts », souligne Henri Pépin souhaitant également le recours à une expertise étrangère, « essentielle pour ce type de projet ». Un souhait face auquel le délai imparti (20 septembre) lui était objecté.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/lacq/bassin-de-lacq-le-comite-de-suivi-concernant-le-projet-e-cho-d-elyse-energy-officiellement-installe-20446425.php>

Publié dans Sud Ouest le 07 juillet 2024.

